



**PRÉFET  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 13 janvier 2023

### **OUVERTURE DE TROIS NOUVEAUX SITES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE**

L'État finance chaque jour dans le Rhône 22 000 places d'hébergement d'urgence ou de logement adapté. Pour arriver à un tel niveau de capacité d'accueil, l'État a entrepris des efforts sans précédents. **En 10 ans, le nombre de places d'hébergement a plus que doublé (+130%) pour atteindre plus de 7 800 places.** En complément, l'État finance **14 000 places dans le cadre du dispositif « logement d'abord ».** **890 places ont également été ouvertes pour les déplacés ukrainiens et 2330 places pour l'asile et l'intégration.**

Grâce à la mobilisation de l'immobilier de l'État et de la SNCF, et conformément aux instructions du ministre délégué à la ville et au logement Olivier KLEIN, **237 nouvelles places exceptionnelles seront mises à la disposition de la Maison de la Veille Sociale** dans les prochains jours :

- **50 places** seront ouvertes, **dès le 23 janvier 2023**, au sein de **l'hôpital Desgenettes** dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon grâce à l'accord et le soutien du Ministère des Armées et avec la mobilisation de l'Armée du Salut ;
- **140 places** seront ouvertes, **début février 2023** dans **un bâtiment de la SNCF** situé dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, avec l'intervention du Foyer Notre-Dame des Sans-Abris ;
- **47 places** seront enfin ouvertes, **à la fin du mois de février**, dans **l'ancien commissariat de Villefranche-sur-Saône** avec l'association Le Mas.

Ces nouvelles places viendront s'ajouter à la mobilisation en décembre de **550 places exceptionnelles** et aux solutions mobilisées dans le cadre de l'activation du plan grand froid.

Pour rappel, la Maison de la Veille Sociale (MVS) oriente les personnes vers une solution d'hébergement d'urgence puis de logement, en fonction des vulnérabilités repérées par l'ensemble des partenaires.

**Compte tenu toutefois de la forte pression qui s'exerce sur le parc d'hébergement d'urgence malgré l'action continue de l'État pour accroître les capacités d'accueil**, Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône a demandé aux préfets de département de mobiliser des places d'hébergement sur leur territoire pour accueillir des familles en provenance du Rhône.

Ce système s'appuie sur le retour d'expérience des dispositifs mobilisés pour l'accueil des demandes d'asile et des déplacés ukrainiens.

Les premiers transferts ont débuté ce matin et vont se poursuivre dans les prochains jours.

Seule **l'accélération de la création de logements**, qui relèvent d'une **compétence partagée** entre l'État, les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux, permettra par ailleurs la libération mécanique des places d'hébergement d'urgence.

**Concernant, enfin, la situation des jeunes en recours**, le dispositif « La Station » financé à parts égales par l'État et la Métropole de Lyon est à ce jour la solution la plus adaptée pour prendre en charge leur situation spécifique.

Les collectivités territoriales qui souhaitent agir dans un cadre partenarial constructif et innovant, tel qu'il est de coutume sur ce territoire, sont invitées à rejoindre cette initiative au nom de l'intérêt général.

## Cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Fabien DESPINASSE  
Mél : [pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr)

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)  
Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème  
*En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82*



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69